

VOEUX 2023

Madame Guédon, directrice de la Caf de la Vendée vous adresse ses vœux pour 2023.

Cliquez sur l'image ci-dessous pour regarder la vidéo.



À destination des partenaires DATES DES RÉSEAUX

17 janvier de 10h à 12h	Copil CDSF
31 janvier de 14h à 17h	Comité des financeurs espace rencontre/médiation familiale
28 février de 9h30 à 12h	Réseau partenaires séparation
2 mars de 10h à 12h	Comité des financeurs Reaap
16 mars de 9h30 à 17h	Réseau départemental RPE
4 mai de 9h à 17h	Reaap Départemental
25 mai de 10h à 12h	Comité des financeurs Reaap

Pour y participer ou pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter votre conseiller technique.

RENOUVELLEMENT DE LA COG - DEMANDE DE SUBVENTIONS EN 2023

La Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) signée entre la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) et l'Etat est arrivée à son terme au 31 décembre 2022. Les négociations sont en cours pour définir les orientations de la Branche Famille de la Sécurité Sociale pour les années à venir.

La signature de la COG 2023-2027 interviendra au cours du 1er semestre 2023.

Dans cet intermédiaire, nos partenariats, financements (maintien des barèmes 2022, paiements conformément aux termes des conventions établies) **et accompagnements se poursuivent.**

Dans un premier temps, vous êtes donc invités à aviser la Caf de vos projets **avant le 30 avril 2023.**

Dans un second temps, vos dossiers de demandes d'aide à l'investissement et/ou de fonctionnement devront nous parvenir complets avec toutes les pièces justificatives demandées, suivant le calendrier des Commissions d'action sociale ci-dessus.

Les dossiers de demande de subvention sont à télécharger sur le site internet de la Caf de la Vendée, et à nous transmettre via la boîte mail (aidescollectives@cafla-roche-yon.cnafmail.fr)

Le conseiller technique de votre territoire, peut vous apporter des informations complémentaires sur la réglementation 2023 et les modalités budgétaires provisoires dans l'attente de la signature de la COG, n'hésitez pas à le contacter.

CAS

Date de la Commission d'Action Sociale

Date limite de dépôt des demandes

14 mars 2023	1er février 2023
11 avril 2023	15 février 2023
15 juin 2023	14 avril 2023
21 septembre 2023	30 juin 2023
21 novembre 2023	15 septembre 2023

CHARTRE QUALITÉ MAM*

*Maison d'Assistants Maternels

Depuis 2021, les MAM sont éligibles à 2 types d'aides :

- l'aide à l'investissement sur fonds nationaux pour des projets de création ou d'extension
- l'aide au démarrage

Une des conditions pour bénéficier de ces aides, est la signature de la charte qualité MAM, élaborée par la branche famille. Cette charte qualité précise les engagements de la MAM, de la Caf, du Conseil Départemental et de la Msa en vue de favoriser un accueil de qualité.

En Vendée, elle permettra également d'octroyer un Label Qualité. Ce Label Qualité, en supplément de la charte, permet l'identification, par les membres signataires et les parents employeurs, des structures ayant complété leur démarche de qualité d'accueil avec une formation dédiée.



[Pour en savoir + sur la formation accompagnement MAM en 2023](#)

NOUVEAU !

ÊTREPARENT85.FR

Le site etreparent85.fr nouvelle version sortira en mars 2023, nouveau logo, nouvelles couleurs, nouvelles rubriques...

L'enjeu pour le site est de devenir le guichet unique parentalité virtuelle pour tous les parents en Vendée ; afin d'accéder à leurs droits et aux services situés à proximité de leur domicile.



Pour alimenter le site, nous avons besoin de vous. Le comité de rédaction se propose jusqu'à fin janvier 2023 de remplir, à votre place, votre fiche structure, qui apparaîtra sur le site. Pour se faire, nous vous invitons à remplir le questionnaire ICI.

PROMENEURS DU NET

Une autre manière d'être en contact avec les jeunes

Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes.

Dans la suite des expérimentations menées dans plusieurs départements, la Caf de la Vendée a développé la démarche des Promeneurs du Net en 2017, l'objectif étant d'assurer une présence éducative sur le Net et les réseaux sociaux pour favoriser l'autonomie des jeunes, l'apprentissage de l'esprit critique, la construction collective de projets, la citoyenneté...

Pour tout savoir sur les promeneurs du net ICI



55

C'est le nombre de Promeneurs du Net vendéens, à ce jour, répertoriés sur l'annuaire national.

L'âge pour préparer le BAFA abaissé à 16 ans

Il n'est plus nécessaire d'attendre d'avoir 17 ans, le décret n° 2022-1323 du 14 octobre 2022 abaisse l'âge d'entrée en formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Dans le cadre du SDSF, l'un des objectifs prioritaires est la promotion du BAFA et la baisse du reste à charge pour les jeunes.

[+ d'infos sur ICI](#)



L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE GÉNÉRALISÉE

Depuis le 1er mars 2022, sauf refus conjoint des parents ou du juge, l'intermédiation financière est de droit pour les divorces judiciaires, dès l'émission du jugement prévoyant la pension. Le refus n'est pas possible en cas de violences.

Depuis le 1er janvier 2023, la systématisation s'étend à tous les autres titres émis en fixation d'une pension alimentaire (convention homologuée par le juge, divorces par consentement mutuel auprès du notaire..)

Le juge peut exceptionnellement écarter l'intermédiation financière par décision motivée lorsque la situation de l'une des parties ou les modalités d'exécution de la pension sont incompatibles avec sa mise en place (ex : parent débiteur à l'étranger..)

[Aripa : service public des pensions alimentaires](#)

[Flyer Aripa](#)

RAPPEL

Intermédiation financière

Chaque mois, la Caf ou la MSA collectent la pension alimentaire auprès du parent qui doit la payer et la reverse automatiquement à l'autre parent. L'objectif est de garantir tous les mois et de manière automatique le paiement de la pension alimentaire.

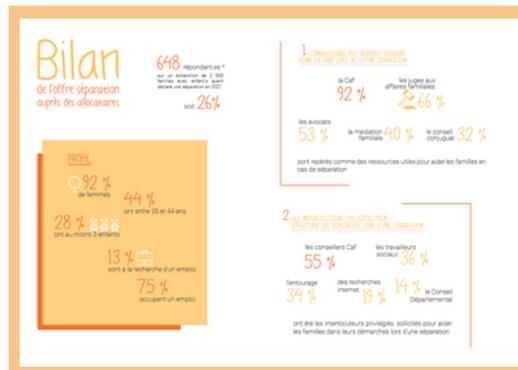
En effet en France, 40 % des pensions alimentaires sont mal versées, voire pas du tout.



92 %

des personnes interrogées ont identifié la Caf comme étant un des interlocuteurs à privilégier

DÉCOUVREZ LE BILAN DE L'ENQUÊTE SÉPARATION



Découvrez, les résultats de l'enquête réalisée par la Caf en juin 2022 auprès de 2500 familles ayant déclaré une séparation en 2021. L'objectif : mieux connaître les besoins et attentes des familles vendéennes pour adapter et améliorer notre offre de service.

[Voir onglet "parcours séparation"](#)

L'ALLOCATION DE SOUTIEN FAMILIAL (ASF)

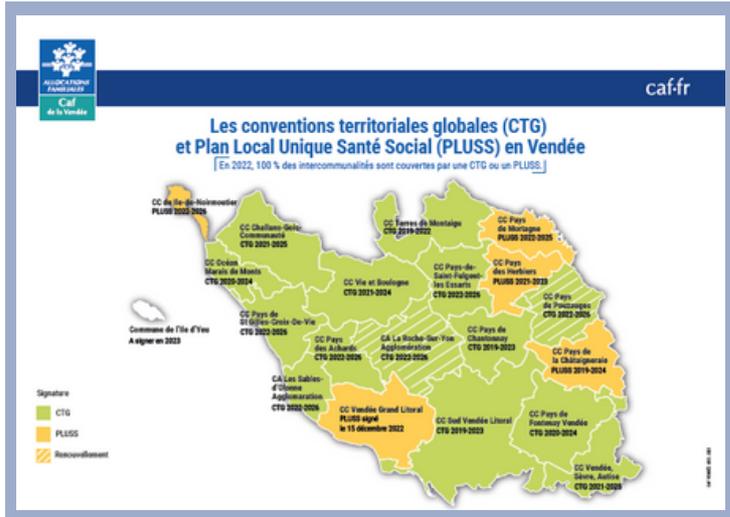
Revalorisation de 50%: une augmentation majeure

Comme annoncé par le gouvernement en septembre 2022, l'Asf est revalorisée de 50% depuis le 1er novembre 2022. Cette aide, versée par les Caf et la MSA à 800 000 familles monoparentales qui élèvent seules un ou plusieurs enfants, s'élève désormais à 184,41€ par enfant et par mois alors qu'elle était à 122,93€ précédemment. Pour en savoir + , rendez-vous sur le [site caf.fr](http://site.caf.fr)



CTG/PLUS : UNE COUVERTURE TOTALE

100 % des intercommunalités couvertes



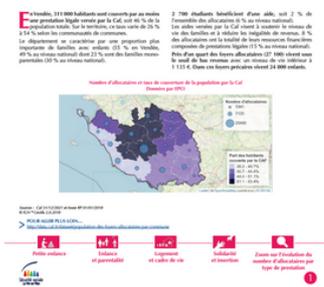
Cliquez sur la carte, puis onglet Convention territoriale globale

PUBLICATIONS CAF



Le portrait social 2021 de la Caf de la Vendée est disponible !

Découvrez les chiffres clés et les données socio-économiques du département.



VIES DE FAMILLE EMISSION TÉLÉ



"Etre parent en situation de handicap".
Découvrez l'émission
Vous pouvez également retrouver toutes les émissions **ICI**

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

Afin de promouvoir les droits et services proposés par la Caf, la campagne initiée en 2021 se poursuit avec de nouveaux visuels. L'objectif est de valoriser également nos sites internet pour répondre aux questions des allocataires.



Nous avons besoin de vous pour diffuser les messages auprès de nos publics communs.
Télécharger le kit de communication



Rendez-vous sur caf.fr et pension-alimentaire.caf.fr



Rendez-vous sur caf.fr et monenfant.fr

ACCÈS AUX DROITS



Ce guide a été conçu pour aider les nouveaux allocataires dans leurs démarches et pour qu'ils adoptent les bons réflexes.

Ce flyer a été réalisé pour lutter contre les préjugés autour de la Prime d'activité : oui elle est ouverte aux moins de 25 ans, aux travailleurs indépendants, aux salariés à temps plein...

Retrouvez l'interview d'Aude Cournée, directrice adjointe de la Caf, par TV Vendée.

